

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE BELLE-ILE

Association déclarée (loi du 1^{er} juillet 1901)

<http://www.snbi.fr/>

Siège social : rue du Canon 56360 Sauzon

8^{ème} Trophée Belle Ile la Bien Nommée 13 et 14 Aout 2017



Le Tour de Belle Île

La Trans-rade



Amis régatiers

Déjà la 8ème édition du trophée Belle ile la bien nommée organisée sur le plan d'eau de Belle ile par la Société Nautique de Belle Ile avec le soutien de notre partenaire principal « La Bien Nommée » qui fête cette année son 20^{ème} anniversaire.

La formule adoptée depuis plusieurs années, régates accessibles aussi bien aux débutants qu'aux spécialistes dans un esprit de convivialité a permis à des équipages de plus en plus nombreux de participer à cet événement sportif et de profiter de notre plan d'eau remarquable.

Avec l'aide et le soutien de tous nos partenaires nous mettrons tout en œuvre afin que ce cru 2017 soit une réussite à commencer par des frais d'inscriptions raisonnables et des lots récompensant tous les équipages.

Vous trouverez dans ce document toutes les informations nécessaires, sinon n'hésitez pas à nous contacter par courrier électronique. Nous vous incitons à renvoyer par internet ce bulletin, même rempli partiellement, à Patrick Toussaint (patricktousaint@hotmail.fr) afin de vous préinscrire et nous faciliter l'organisation de cet événement. Les inscriptions définitives se feront à la capitainerie de Palais le samedi 12 Août de 18 à 20h00.

Sportivement votre,
Le Président, Stéphane Thiénot
stephane.thienot@gmail.com



SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE BELLE-ILE

Association déclarée (loi du 1^{er} juillet 1901)

<http://www.snbi.fr/>

Siège social : rue du Canon 56360 Sauzon

BULLETIN D'INSCRIPTION

A remettre le 12 août à l'accueil course port du Palais entre 18h et 20h

Nom du bateau : Type de bateau :

Longueur : m... N° de Voile : Classe : 1 / 2 / 3 N° Cagnard :

Bonus :

Moteur interne	O / N	Propulseur étrave	O / N
Dériveur	O / N	GV par enrouleur guindant	O / N
Hélice rabattable ou repliable	O / N	Propulseur d'étrave (cage non obturée)	O / N

Classe HN : HN corrigé : Coeff Handicap :

Nom et prénom du skipper :

Tél Portable : / / / / Internet : @

Moteur et VHF (obligatoire) : O/N

Club de voile : Licence FFV : O / N N° Assurance :

Equipage	Nom	prénom	Membres Permanents	Membres Occasionnels
Chef de bord				
Equipier				
Equipier				
Equipier				
Equipier				
Equipier				

Forfait de participation par bateau 25€ (15€ membre SNBI) = .. €

Adhésion temporaire SNBI (= ass) (5€ / jour / personne) 5€ x .. jours x .. pers. = .. €

Frais de port Le Palais (<10m : 10€ / Nuit ; >10m : 15€ / nuit) : .. x .. jours = .. €

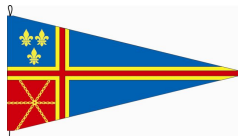
Inscription au Repas (Inclue dans l'adhésion temporaire) : 10 € x ... = .. €

TOTAL : Chèque ou Espèces €

Responsabilités : Il appartient à chaque chef de bord de décider s'il peut prendre part à cette manifestation des membres de la SNBI. En conséquence les chefs de bord se doivent d'apprécier les qualités de leur bateau, de leur équipage et ne prendre le départ que s'ils estiment qu'ils peuvent le faire sans danger. Les bateaux sont sous l'unique responsabilité du chef de bord. L'organisation ne peut être tenue pour responsable de pertes, dommages, et tous préjudices éventuellement subis au cours du trophée.

Fait à : le : Signature :

Lu et approuvé – bon pour accord de Participation



SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE BELLE-ILE

Association déclarée (loi du 1^{er} juillet 1901)

<http://www.snbi.fr/>

Siège social : rue du Canon 56360 Sauzon

PROGRAMME du 7^{ème} Trophée « Belle ile la bien nommée »

Samedi 12 Août 2017 : Inscriptions Port de Le Palais

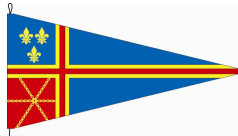
- ✚ Ecluse 18h45-21h45 / Coefficient 79
- ✚ Accueil des bateaux au port du palais
- ✚ **18h – 20h** : confirmation et inscription au PC course sur le quai

Dimanche 13 Août 2017 : Tour de Belle Ile

- ✚ Ecluse 7h30/10h30 -19h30-21h45 / Coefficient 72
- ✚ **8h30** : Briefing skippers
- ✚ **9h00** : à la disposition du jury
- 9h30** Départ classe 1
- 9h45** Départ classe 2
- 10h00** Départ Multicoques

Lundi 14 Août 2017: Transrade

- ✚ Ecluse 8h15/11h15 – / Coefficient 54
- ✚ **9h00** : Briefing skippers
- 9h30** : à la disposition du jury
- 9h45** : Premier départ classe 1
- 10h00** : Deuxième départ classe 2
- 10h15** Départ Multicoques
- 13h** : Repas des équipages : Rue du Canon à Sauzon
- ✚ **15h00** : Remise des prix du Trophée Belle Ile la Bien Nommée.



SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE BELLE-ILE

Association déclarée (loi du 1^{er} juillet 1901)

<http://www.snbi.fr/>

Siège social : rue du Canon 56360 Sauzon

AVIS DE COURSE – Trophée Belle Ile la Bien Nommée 2017

1- Présentation :

1. le Trophée **Belle Ile la Bien Nommée** aura lieu les Dimanche 13 et Lundi 14 août au départ du Palais. L'autorité organisatrice est la SNBI : Société Nautique de Belle Île
2. Les équipages admis à participer doivent être **membres permanents ou occasionnels de la Société Nautique de Belle ile.**
3. Le trophée sera régie par les REGLES DE COURSE A LA VOILE 2013/2016, les prescriptions de la Fédération Française de Voile, les règles du guide 2015 de la Course Croisière au handicap, et les Instructions de course et Annexe Parcours.
4. En fonction des conditions météo, le Comité de course se réserve le droit d'annuler le Tour de Belle Ile et de le remplacer par une régates dans la baie.
5. Chaque bateau participant devra détenir une assurance valide couvrant sa responsabilité civile
6. Les confirmations d'inscription seront prises sur place au secrétariat ouvert sur le port de Le Palais
7. Les instructions de course et leurs annexes seront remises aux concurrents lors de la confirmation de l'inscription le samedi 12 août entre 18h et 20h devant la Capitainerie du Port du Palais.

2- système de classement : les classements se feront sur la base de la table nationale des handicaps H109 de 2016

1. Les bateaux monocoques seront répartis en 2 séries en fonction de leur taille et de leur handicap
2. **classement de chaque course :** les voiliers seront classés à chaque course en fonction de leurs temps compensés calculés à partir des temps réels mis pour effectuer le parcours à chaque course, chaque bateau recevra dans son groupe de classement les points selon le « système de points à minima, » 1^{er} 1, 2^e 2, 3^e 3, 4^e 4, 5^e 5, 6^e 6, chaque place au-delà ajouter 1 point.
3. **classement général de l'épreuve :** Réservé aux bateaux ayant participé aux deux journées de régates. Le classement sera établi en fonction de la somme des points obtenus par chaque bateau à toutes les courses courues et validées. Toutes les courses compteront et seront affectées du coefficient 1. en cas d'ex æquo la régates du 13 Aout est prépondérante.
4. **le Trophée Belle Ile la Bien Nommée** sera remis pour 1 an au vainqueur cumulant le plus petit nombre de points dans les deux séries. Ce trophée sera acquis définitivement en cas de victoire trois années consécutives.
5. Le challenge François THIENOT sera remis pour 1 an au monocoque ayant été le plus rapide au Tour de l'Ile
6. Tout bateau n'ayant pas franchi la ligne de départ dans les 10' de sa classe sera considéré comme non partant.
7. Pour le 1^{er} jour tout bateau n'ayant pas franchi la ligne d'arrivée avant 18h30 sera considéré comme ayant abandonné, même règle pour la trans-rade à partir de 13 heure.

3- Pénalités

1- Pour toute infraction – pénalité de rotation de 720°

2- Si l'infraction a provoqué des dommages sérieux ou donné un avantage significatif au bateau fautif, malgré l'application de la pénalité, le jury pourra prononcer une pénalité supplémentaire ou la disqualification.

3- Tous les voiliers devront être armés pour naviguer à plus de 6 milles des côtes. Ils devront posséder une VHF et assurer la veille radio sur le canal course indiqué dans les instructions.